

PLOUENAN INFOS

Feuillet Municipal

MAI 2011

PREVENTION CONTRE LES ACCIDENTS DOMESTIQUES

VENDREDI 13 MAI 2011 au CRISTAL

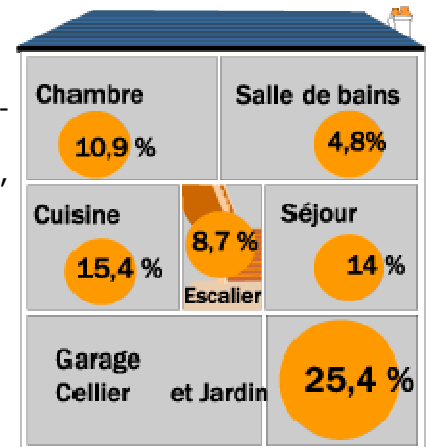
Les animateurs de la commune de Plouénan, en partenariat avec la MSA, la SNSM, et l'association EPAL représentée par Philippe Gosselin, organisent le vendredi 13 mai une journée de sensibilisation aux risques domestiques.

Sensibiliser les enfants et parents aux risques domestiques

INTERVENTION DES ECOLES : 9h-16h30
OUVERTURE AU PUBLIC : 16h30-18h30
CONFERENCE DE PRESSE : 18h30-19h

Ouverture au public dès 16h30- venez nombreux ! Entrée gratuite

% des accidents



Infos Pratiques :

Docteurs :
HUON
02.98.69.52.93
DESJOUIS
02.98.69.54.64

Pharmacie :
N.D de Kerellon
02.98.69.51.16

Kinésithérapeutes :
Bars-Casteloot-Hervet-Barthe
02.98.29.64.02
De la Rebière de Pouyade
02.98.69.52.40

Cabinets infirmiers :
Louise LAGATHU
02.98.69.54.91
Boutier-Péron-Seité
02.98.69.51.82

Cabinet dentaire :
KERHUEL-L'HIGUINEN-LESCOUR
02.98.69.55.06

Podologue :
M. Sourceau
02.98.69.53.49

Mairie :
Du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00
Samedi :
8h30-12h00

MISSION LOCALE
à la Maison des Services les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. : 02.98.29.12.68

Bibliothèque :
Mardi 17h30-19h00
Mercredi 11h15-12h15 et 17h00-18h00
Samedi 14h00-15h30

Déchetterie communautaire de Ty Corn :
Du lundi 14 h 00 à 18 h 00
Du mardi au samedi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 00 - 18 h 00
02.98.29.81.98

ALSH - ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Inscriptions ALSH à l'Espace-Jeunes pour l'été (juillet et août) du lundi 4 juillet au vendredi 2 septembre : UNIQUEMENT JOURNEE ET 1/2 JOURNEES AVEC OU SANS REPAS :

- 1ère session le vendredi 20 mai de 16 h 45 à 19 h 00 et le samedi 21 mai de 16 h 00 à 18 h 00
- 2ème session le vendredi 17 juin de 16 h 45 à 19 h 00 et le samedi 18 juin de 16 h 00 à 18 h 00

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE AU CRISTAL
THEATRE - GYM - CIRQUE - DANSE
LE VENDREDI 27 MAI à 20 h 30
Entrée gratuite

Etat Civil : mars 2011

Naissances :

- Shawnee COUPILLE, 29, rue Colonel de Soyér
- Laly BIGER, 16 bis, cité de Kerifaouen

Décès :

- Maxime CREUSE, 32, rue Cadiou, 29250 SAINT POL DE LEON
- Jean Baptiste MEVEL, Placenan
- Jeanne Josèphe Marie PICART, Kergoz

Demande de permis de construire déposées en mars 2011

- Mme GUEGUEN Marie, Ruplouéan, rénovation et extension
- M. et Mme DEROFF Joseph, Keranguen, véranda
- M. CLARAC Jean Michel, Ty an Dour, extension

FETE DE L'HUITRE

La fête de l'huître, organisée par l'école de Penzé aura lieu le dimanche 15 mai 2011



**ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIERS ACHETE BOIS SUR PIED
Peupliers, châtaigniers, résineux...)**

**Pour tous renseignements, appeler au standard : Tél 02.96.34.14.05
Eurotech'
61 rue de la Croix verte
22270 SAINT RIEUL**

AVIS AUX MARCHEURS

RENDEZ-VOUS TOUS LES JEUDIS DEVANT LE MILLE CLUB A 14 H 00

TOUR DU LEON 2011

Cette année 2011, le Tour du Léon organisé par l'ACL Compétition aura lieu le 22 mai.

Départ de St Pol de Léon à 14 h 00

Arrivée à Mespaul vers 16 h 40 après 120 Kms

Le peloton passera sur Plouénan vers 15 h 35 mns. Venant de Penzé, Robinson, Pont-Eon, Groumelard où sera jugé le quatrième grimpeur, le bourg, rond point de U-Express, rocade des Chênes vers Mespaul.

Pendant le passage du peloton, la circulation sera interdite dans le sens inverse de la course par arrêté municipal.

Il est demandé aux signaleurs de se trouver à leur poste 15 minutes avant le passage des coureurs. Il est également demandé aux riverains de tenir leurs animaux à l'attache ou enfermés.

**KERMESSE DE L'ECOLE Notre Dame de Kerellon**

La kermesse aura lieu le dimanche 15 mai à 14 h 00. Elle débutera par un défilé des enfants dans le bourg. Nombreux stands (fleurs, tous gagnants, pêche aux canards...). Café-gâteaux. Des tickets de tombola sont disponibles auprès des enfants de l'école, de nombreux lots sont à gagner.

IJIN HA SPERED AR VRO

Dans le cadre de la Fête du Terroir du 24 juillet, l'association « Ijin Ha Spered Ar Vro » présentera une exposition de photos anciennes (groupes, activités, fêtes...). Si vous disposez de clichés pour compléter cette exposition, merci de téléphoner à Jacqueline OLLIVIER au 02.98.69.53.51 ou de lui laisser un message.

**Recensement national obligatoire à 16 ans des jeunes
nés au mois de mai 1995**

Recensement national obligatoire à 16 ans des jeunes nés au mois de mai 1995

L'article L.113-1 « Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser ». A la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Ecole publique du bourg : INSCRIPTIONS AUPRES DE LA DIRECTRICE AU
02.98.69.52.27**

FETE DU VELO

Dimanche 8 mai 2011 de 8 à 12h



Tour du bourg en Famille,

De 10h à 12h, Ouvert à tous « de 5 à 90 ans », Participation gratuite, Encadrement par les membres du Cyclo-Club, Rendez-vous avec votre vélo en état sur la place François PRIGENT (mille club) à Plouénan à 10h, Boucles sur CIRCUIT de 1km, Allure très modérée adaptée aux enfants.

Testez de drôles de vélos et Concours de Wheeling avec lots,

Ouvert à tous et gratuit

Tandem, Buddy, trottinette dragster, vélo roue excentrée, vélo avec cadre articulé, formule 1 à pédales, vélo avec pédales manuelles....

Concours de Wheeling, rouler sur la roue arrière, spectacle garanti, nombreux lots, inscription sur place à partir de 10h

Randonnées Interclubs sur route,

Circuit boucle de 20km : 3 distances au choix : 100 km départ à 8h ou 80 km départ à 8h30 ou 60 km départ à 9h, Ouvert à tous, Casque obligatoire, Inscription sur place à partir de 7h30 : 5€ (Incluant casse croute et boisson)

Rendez-vous sur la place François PRIGENT à Plouénan

Organisé par le Cyclo-Club de Plouénan Pour tous renseignements 02 98 69 56 51



Rappels réglementaires sur le désherbages et l'utilisation des produits phytosanitaires

Depuis maintenant 3 ans, l'utilisation des produits phytosanitaires est règlementée par la loi. Cette règlementation s'applique à TOUS : AGRICULTEURS, PARTICULIERS et COLLECTIVITES;

- ✍ A moins de 5 mètres minimum des cours d'eau, plans d'eau figurant sur les carte IGN 1/25000ème
- ✍ Dans et à moins de 1 mètre de la berge des fosses (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages ne figurant par sur les cartes IGN 1/25000ème
- ✍ Sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout

Pesticides : les communes s'engagent à protéger la ressource en eau

16 communes du bassin versant de l'Horn Guillec Kerallé et ruisseaux côtiers se sont engagées à réduire l'emploi des désherbants, pour éviter que les produits de traitements contre les « mauvaises herbes » finissent par se retrouver dans nos ressources en eau : rivières et nappes souterraines. Le charte d'entretien des espaces communaux a été signée par les élus et responsables des services techniques en juillet 2010 à St Pol de Léon.

Pour la commune il s'agit de se fixer annuellement des objectifs de diminution d'usage des produits chimiques pour l'entretien du centre bourg, chaque commune avance selon ses possibilités.

Des méthodes d'entretien sont testées : le balayage mécanique des caniveaux, le rotofil ou débroussailleuse, le sarclage, le désherbeur thermique ou à vapeur d'eau, les plantes couvre sols, les paillages, l'engazonnement ou l'enherbement naturel.

Cet effort est volontaire et nécessite le soutien des habitants, il serait gênant en effet que les riverains traitent chimiquement des zones entretenues mécaniquement par la commune.

N'oubliez pas, la qualité de l'eau c'est l'affaire de tous.

Conseils pratiques pour désherber sans pesticides

Partant du principe qu'il vaut mieux prévenir que guérir le souci premier du jardinier sera d'occuper le terrain : par exemple au potager, couvrir le sol en hiver (paille, feuilles mortes ou couverts végétaux), couvrir le sol entre les légumes surtout ceux qui s'étalent ou ceux qui restent longtemps en place. Sur les massifs il existe un large choix de paillages, écorces, copeaux de bois, paille, tontes de pelouse séchées...

Paillage organique ou minéral ? Au-delà des critères de choix esthétiques entre les 2, il faut savoir que les paillages organiques constituent un amendement pour la terre à terme.

Dans les allées, installer une couche de géotextile avant d'étaler les graviers, cela va constituer une barrière à l'enracinement des adventices.

Contre la mousse : chercher la cause pour trouver une solution il s'agit souvent de l'ombre du tassement ou de l'acidité. Elagage, décompactage de la pelouse, et apports d'amendement calcaires, pourront apporter une solution, penser à la scarification et pour éviter le retour : tondre haut !

Surfaces imperméables : un lavage haute pression sans produit suffit.

Sur les petites surfaces, le sarclage manuel, binette ou eau bouillante,

Changez de regard en acceptant simplement les herbes dans les allées, tant qu'elles sont maîtrisées, tout comme les plantes fleuries... Votre jardin deviendra alors bien plus accueillant pour les auxiliaires qui se délecteront des ravageurs, vous disposerez alors d'un jardin équilibré et sain.



Prochaine parution : juin 2011

Les articles sont à transmettre en mairie pour le 15 mai 2011